

Gérard Noiriel répond aux questions de Carole Condat et Alexis Chabot



DR

## « L'immigration est avant tout une construction et une représentation »



DF

**L'US :** *Vous êtes reconnu comme le spécialiste de l'histoire de l'immigration. Il y a 20 ans, vous avez publié « le creuset français » ; aujourd'hui, sort aux éditions Fayard « Immigration, antisémitisme et racisme en France, discours publics, humiliations privées » (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) qui est le bilan de 30 ans de recherches. Entre ces deux publications majeures, comment ont évolué les problématiques et les approches de l'histoire de l'immigration ?*

**Gérard Noiriel :** Le sujet de l'immigration est éternellement d'actualité. Le débat actuel sur l'identité nationale et l'immigration est un débat typique des années 80 qui ressort aujourd'hui avec une amnésie totale de la part des interlocuteurs, mais l'histoire de l'immigration, elle, a évolué. J'ai commencé mes travaux de recherches alors que j'étais en poste dans un collège de la banlieue de Longwy. C'était le moment des grandes grèves de la sidérurgie, en 1979-1980. J'étais impliqué dans ce mouvement et je faisais des émissions d'histoire sur radio « Lorraine Cœur d'Acier ». J'ai alors découvert l'importance de l'histoire de l'immigration. Je n'étais pas directement concerné dans ma famille par cette question. Mais des épisodes de mon histoire personnelle m'ont sensibilisé aux problèmes de l'intégration et surtout de la stigmatisation sociale.

Je suis originaire d'une bourgade des Vosges, au sud de la Lorraine. Quand j'ai été nommé dans le nord de la région, à une époque où il y avait vraiment un ghetto de l'immigration et du travail, j'ai

réalisé que ce mouvement social ne pouvait pas se comprendre si l'on oubliait le rôle joué par l'immigration. Mais à l'époque, l'histoire de l'immigration n'existait pas en France. Comme mes motivations étaient plus militantes que carriéristes, j'ai persévéré et mon « pari sur l'avenir » a porté ses fruits. J'ai attiré des étudiants et aujourd'hui c'est un des domaines les plus vivants de la recherche historique. Dans mon dernier ouvrage, j'ai voulu rendre hommage à mes étudiants en intégrant leurs recherches et préciser mon rapport à cette question. J'ai indiqué, dans l'introduction, les raisons personnelles qui m'avaient poussé à travailler sur cette question, car je suis convaincu qu'on regarde toujours le passé avec un point de vue particulier, ce qui n'empêche pas de garder un idéal d'objectivité.

**L'US :** *En publiant « Le creuset français », dans les années 80 marquées par l'ascension du Front National, vous aviez comme intention de dédramatiser la question de l'immigration et de montrer que l'intégration était un faux problème. Est-ce que 20 ans après vous gardez cette même grille de lecture ?*

**Gérard Noiriel :** Je pense que la grande majorité des chercheurs sont d'accord pour affirmer que la façon dont a été posée la question de l'intégration dans le débat public depuis vingt ans est un non-sens du point de vue scientifique et un détournement de concept. Au départ, l'intégration est un concept sociologique

qui ne concerne pas spécifiquement les immigrés. Être intégré, c'est participer à la vie d'un groupe. À ce titre, les moins intégrés aujourd'hui sont certainement davantage des personnes âgées, isolées dans un foyer, qui n'ont aucune visibilité sur leur forme de sociabilité, au sein de leur quartier par exemple. L'intégration est un faux problème politique mais qui a des effets stigmatisants, parce que cela aboutit à montrer du doigt des personnes qui « posent problème ». Je suis très sensible à ces questions de stigmatisation parce que je me sens personnellement concerné. Originaire de Lorraine mais vivant en Alsace, j'ai ressenti les effets de ces discours d'exclusion. C'est sans doute ce qui explique mon attirance pour la sociologie. Pierre Bourdieu disait souvent que pour avoir un « regard sociologique », il fallait avoir vécu des situations de « décalage » ou de « transfuge ». Dans mon enfance alsacienne, j'étais montré du doigt comme un « Français de l'intérieur », alors même que ma famille était maintenue à « l'extérieur » et exclue de la société locale. Ça m'a marqué. C'est pour cette raison que ce qui m'intéresse vraiment dans la question de l'immigration, c'est la figure du stigmatisé et le problème du langage.

**L'US :** *Dans votre dernier livre, vous accordez d'ailleurs une large place aux discours publics sur l'immigration. Vous montrez comment les journalistes, les politiques, ceux que vous qualifiez de « professionnels de la parole publique », ont mis en place, principalement à partir des années 1880-1900, un vocabulaire et des stéréotypes qui ont alimenté le racisme et l'antisémitisme populaires.*

**Gérard Noiriel :** J'ai en effet voulu prendre comme fil conducteur la question du langage et de la qualification de la réalité, afin de montrer que l'immigration est avant tout une construction et une représentation. On le

Précurseur de l'histoire de l'immigration en France, **Gérard Noiriel** est agrégé d'histoire, auteur en 1982 d'une thèse de doctorat sur *Les ouvriers sidérurgistes et les mineurs de fer du bassin de Longwy-Villerupt (1919-1939)*. Professeur agrégé à l'École normale supérieure, il est directeur d'études à l'EHESS depuis 1994. Codirecteur de la collection « Socio-histoires » des Éditions Belin, il est le cofondateur de la revue de sciences sociales *Genèses*. Parmi ses principaux ouvrages : *Les ouvriers dans la société française* (Points Seuil, 1986) ; *Le Creuset français, histoire de l'immigration* (Le Seuil, 1988) ; *État, nation et immigration* (Belin, 2001) ; *Penser avec, penser contre* (Belin, 2003) ; *Les fils maudits de la République* (Fayard, 2005) ; *Introduction à la socio-histoire* (La Découverte, 2006).

constate dès les débuts de la III<sup>e</sup> République. Dans les années 1870-1880, la révolution industrielle attire de nouvelles populations et il y a un fort développement de l'immigration, mais la nouveauté c'est que désormais on voit les migrants comme des étrangers, ce qui n'était pas le cas sous le second Empire. À partir du moment où l'État républicain intègre les classes populaires, apparaît un clivage entre les nationaux et les étrangers qui remplace le clivage social antérieur opposant les notables aux « classes laborieuses et dangereuses ».

**L'US :** *On découvre aussi dans votre ouvrage qu'il y a un rapport fort entre l'émergence de la question nationale, de la question sociale et de l'immigration.*

**Gérard Noiriel :** C'est fondamentalement lié. C'est à partir du moment où la République prend en charge la question sociale que la question nationale se pose. Pour les libéraux du temps de Guizot, l'État ne devait pas intervenir, donc il n'était pas utile de distinguer des catégories à l'intérieur de la population française. Sous la III<sup>e</sup> République, à partir du moment où l'on considère que les citoyens français sont des ayants droit, il faut catégoriser la population et faire un partage. C'est d'ailleurs en 1889 qu'est votée la première loi sur la nationalité française.

**L'US :** *L'achèvement de l'unité nationale et la mise en place de l'État Providence auraient alors pour contrepartie indissociable d'opposer les nationaux aux étrangers ?*

**Gérard Noiriel :** Nous sommes au cœur d'une contradiction mais il ne faut pas opposer de façon caricaturale les « gentils universalistes » et les « méchants nationalistes ». Mon rôle d'historien, c'est de montrer les contraintes qui pèsent sur l'action des individus et non pas de rentrer dans une logique dénonciatrice. Les Républicains avaient en tête un idéal universaliste mais ils confondaient suffrage universel et national, et les lois sociales étaient toujours réservées aux nationaux. Les Belges et les Italiens qui travaillaient au fond des mines n'avaient pas le droit d'élire leurs délégués mineurs. Sous la

III<sup>e</sup> République, la politique de protection du marché du travail était conçue comme une mesure sociale. Ces tensions entre national et universel, on les retrouve au sein du monde ouvrier.

**L'US :** *Vous abordez ces questions en utilisant à la fois les outils et les méthodes de l'historien et du sociologue. Vous vous présentez comme un socio-historien :*



**La façon dont a été posée la question de l'intégration dans le débat public depuis vingt ans est un non-sens du point de vue scientifique et un détournement de concept**

*quelles sont les spécificités de cette démarche ?*

**Gérard Noiriel :** L'étiquette de socio-historien est apparue il y a une quinzaine d'années et nous permet de nous situer dans le champ historique. Comme vous l'avez dit c'est une démarche qui combine une double compétence et j'ai cette double formation. Nous reprenons la démarche initiale et critique de l'historien en historicisant les débats actuels, en démontrant les liens entre le passé et le présent. En utilisant les outils de la sociologie, nous déconstruisons les entités collectives pour mettre à jour les liens entre les individus. Appliquée à la question de l'immigration, cette démarche permet de sortir d'une approche strictement politique et nous cherchons à donner une définition sociale de la nation. Le socio-historien a

aussi comme objectif de pouvoir être lu aussi bien par le spécialiste que par le citoyen ordinaire. Il est donc particulièrement soucieux du problème de la diffusion et de la réception des discours.

**L'US :** *Le 18 mai dernier, avec sept autres chercheurs, vous avez démissionné du comité scientifique de la Cité de l'histoire de l'immigration en signe de protestation contre la création d'un ministère de l'Immigration et l'Identité nationale. Plus généralement, vous êtes un chercheur qui n'hésite pas à avoir des prises de position citoyenne. Comment gérez-vous ce fragile équilibre entre votre position « d'intellectuel spécifique », pour reprendre la terminologie de Michel Foucault, et vos engagements ?*

**Gérard Noiriel :** C'est positif pour un chercheur d'être un peu dans l'incertitude. Par rapport à la Cité de l'histoire de l'immigration, j'ai toujours refusé une nomination officielle pour pouvoir rester libre de démissionner si les orientations ne me convenaient plus. J'ai toujours été assez sceptique à l'égard des intellectuels critiques qui restent au bord du chemin de l'action et se contentent d'envoyer des missiles avec leur stylo. Pour ma part, j'ai besoin de m'engager dans des actions concrètes. Mais je ne me considère pas pour autant comme un « intellectuel de

gouvernement ». Contrairement à ces derniers, je n'accepte pas la manière dont les problèmes sont posés dans le champ public par le pouvoir médiatique et le pouvoir politique. La posture dont je me sens le plus proche est effectivement celle de l'intellectuel spécifique. C'est celui qui s'efforce de problématiser autrement les questions d'actualité pour lutter contre les représentations dominantes, mais sans dire aux citoyens ce qu'ils devraient faire ou penser. Aujourd'hui, dans une démocratie comme la nôtre, pour le pouvoir ce qui est important ce n'est pas tant d'imposer ses réponses que d'imposer ses questions. Ma finalité est de donner au citoyen des outils pour qu'il se forge son propre jugement afin de devenir un individu plus autonome. C'est, je crois, une des conceptions de la laïcité qu'il faut défendre face à une ►►►

►►► logique de plus en plus répressive et sécuritaire. Concrètement, il faudrait donner aux jeunes des classes populaires qui vivent aujourd'hui dans un fort sentiment d'injustice et d'humiliation, les moyens d'exprimer leur protestation en respectant les autres et sans porter atteinte aux règles de la démocratie. Le travail envisagé à la Cité de l'histoire de l'immigration s'inscrit dans cette tradition progressiste. Je prépare par exemple un projet, en liaison avec l'enseignement secondaire, sur le thème du « regard des autres » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui permettra d'associer, je l'espère, des professeurs de lettres et des profs d'histoire-géographie.

**L'US :** *Est-ce que vous ne craigniez pas que votre démission du Comité scientifique jette un certain discrédit sur les actions qui seront engagées dans le cadre de la Cité de l'histoire de l'immigration ?*

**Gérard Noiriel :** Notre démission n'est pas un désaveu du travail accompli par la Cité. Suite à notre action, cette structure est maintenant placée sous le regard public et il faut au contraire que les professeurs et les associations s'emparent de ce lieu car je crois qu'on peut vraiment y mener des actions intéressantes. Je pense continuer les projets que j'ai initiés, mais en tant que collaborateur extérieur, par le biais d'une association que j'ai créée. Je m'intéresse tout particulièrement à la question des rapports entre l'histoire et le spectacle vivant, et nous envisageons de monter un spectacle sur les événements d'Aigues-Mortes en 1893. Notre ambition est de montrer l'intérêt d'un regard historien sur ce passé, face aux logiques mémorielles aujourd'hui dominantes dans le monde du spectacle<sup>(1)</sup>.

**L'US :** *Vous avez participé à des commissions sur les programmes scolaires. Quelle place faut-il donner à l'histoire de l'immigration dans l'enseignement secondaire ?*

**Gérard Noiriel :** Je voudrais d'abord préciser que, depuis vingt ans, j'ai souvent travaillé avec des enseignants sur des projets pédagogiques concernant l'immigration. Ce n'est pas parce que les programmes abordent peu cette question que les professeurs ne la traitent pas. En ce qui concerne la question de fond, il faut d'abord distinguer « migration » et « immigration ». Les migrations sont l'une des composantes fondamentales de l'histoire des sociétés, une dimension majeure du développement des civilisations. Il faut donc que les enseignants insistent sur ce point. L'immigration est un phénomène propre à l'époque contemporaine car ce terme signifie non seulement le déplacement dans l'espace, mais aussi

## Ma finalité est de donner au citoyen des outils pour qu'il se forge son propre jugement afin de devenir un individu plus autonome

le franchissement d'une frontière. D'emblée, il nous place dans un contexte marqué par l'opposition entre nationaux et étrangers. Je pense qu'on ne peut pas comprendre le développement économique de la France sans accorder une place majeure à l'immigration. Par exemple, le protectionnisme est souvent réduit à l'évolution des droits de douanes. Mais le but des mesures adoptées par la III<sup>e</sup> République à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle était aussi de protéger le travail national. La première loi explicitement consacrée à cette question a été votée en 1893, au moment même où J. Méline impose ses tarifs douaniers<sup>(2)</sup>. C'est aussi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent les premiers « papiers d'identité » et l'enregistrement des étrangers. Ce sont des mesures qui ont été justifiées par le protectionnisme : il fallait protéger les citoyens français contre la concurrence des étrangers. Ces aspects de notre histoire contemporaine gagneraient à être mieux

enseignés, ce qui aiderait les enfants issus de l'immigration, dont les familles sont souvent confrontées aux angoisses des « papiers », à faire le lien entre leur histoire personnelle et la « grande » histoire. C'est aussi un moyen de sortir de la victimisation et des stéréotypes. Cela suppose qu'on renonce aux logiques d'ethnicisation des problèmes sociaux.

**L'US :** *Vous faites partie des membres fondateurs du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire fondé en juin 2005. Sur le site du comité (cvuh.free.fr), vous avez mis en ligne un article sur les usages de l'histoire dans le discours public de Nicolas Sarkozy qui a été beaucoup consulté. Pensez-vous que l'histoire est plus que jamais l'objet de récupérations politiques ?*

**Gérard Noiriel :** Ce comité a en effet vu le jour à la suite du vote de la loi de février 2005 voulant contraindre les profs à enseigner les aspects « positifs » de la

colonisation. L'objectif du comité est de donner aux citoyens des ressources pour qu'ils puissent se faire une opinion par eux-mêmes sur tous les grands enjeux mémoriels d'aujourd'hui. Je pense en effet que dans cette dernière campagne électorale on a vu apparaître un usage caricatural de l'histoire. Se réclamer à la fois de Clemenceau et de Jaurès, c'est brouiller délibérément les cartes pour peaufiner une image de rassembleur. Mais cela n'est possible que parce que les références historiques de gauche ne sont plus suffisamment revendiquées par la gauche elle-même. ■

1. En août 1893 ont lieu aux salines d'Aigues-Mortes des affrontements entre des travailleurs saisonniers français et italiens. Pendant plusieurs jours, la ville est le théâtre de scènes de violence qui font huit morts et cinquante blessés.

2. La loi du 8 août 1893 oblige les étrangers qui veulent travailler en France à se faire enregistrer dans leur commune. En échange, la mairie leur délivre un extrait d'immatriculation qu'ils doivent constamment porter sur eux.

## LA CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Lancée en juillet 2004 par Jean-Pierre Raffarin alors Premier ministre, hébergée au Palais de la Porte Dorée, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est un projet ancien, déjà porté en 1992 par l'Association pour un musée de l'immigration, à l'initiative d'historiens et de militants associatifs. Après avoir été l'objet d'une mission décidée par Lionel Jospin en 2001, le projet a été relancé dans le cadre du Comité interministériel d'intégration du 10 avril 2003. La Cité nationale doit remplir une fonction patrimoniale et scientifique, et elle

est chargée de « rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessibles les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France, notamment depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et contribuer ainsi à la reconnaissance des parcours d'intégration des populations immigrées dans la société française et faire évoluer les regards et les mentalités sur l'immigration en France ». Le musée doit ouvrir ses portes durant l'été 2007. Tous les renseignements sur la Cité et les manifestations qu'elle organise peuvent être consultés sur le site [www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr)